

## TABLEAU DE BORD HEBDOMADAIRE

# État de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie durant la crise sanitaire

*Exceptionnellement, dans le contexte actuel de la crise sanitaire ayant donné lieu notamment aux mesures de confinement de la population à partir du 17 mars 2020, le SSMSI publiera chaque semaine un suivi d'indicateurs relatifs aux crimes et délits enregistrés par les services de police et de gendarmerie nationales. Ces indicateurs, établis pour la France entière, sont calculés en cohérence avec ceux diffusés mensuellement dans la publication « [Interstats Conjoncture](#) » pour la France métropolitaine. De manière inédite, les indicateurs proposés sont issus de l'exploitation de données journalières. Ils sont donc nécessairement plus fragiles que ceux traditionnellement diffusés sur ces mêmes thématiques. Ils sont également susceptibles d'être révisés ultérieurement.*

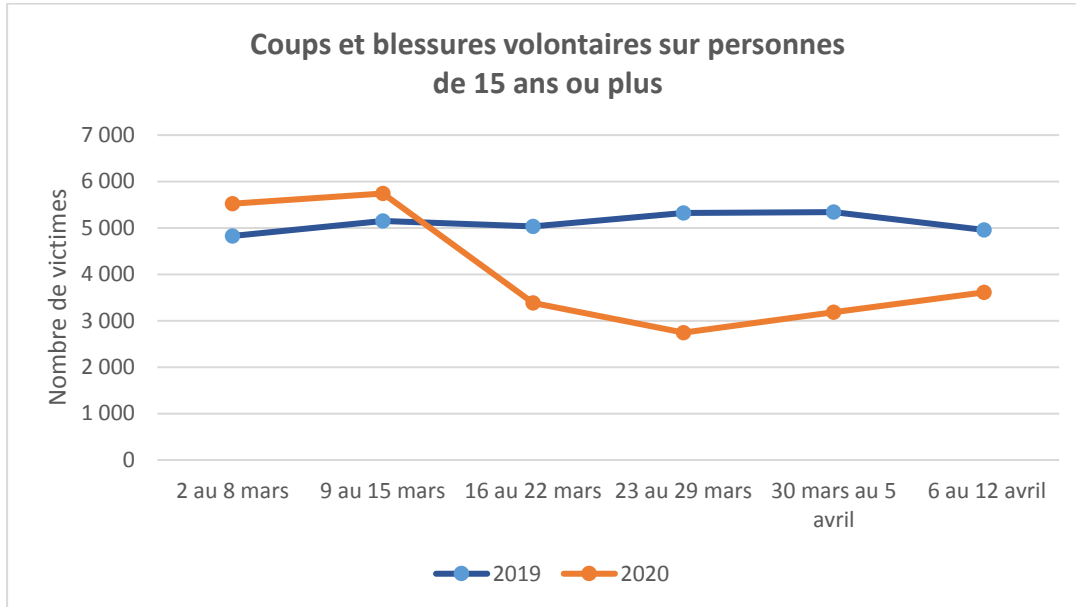
*Cette première édition fournit des informations sur la période entre le 02 mars 2020 et le 12 avril 2020, comparativement à la même période de 2019, pour sept indicateurs de la délinquance enregistrée par les services de sécurité :*

- *coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus (CBV) ;*
- *violences intrafamiliales parmi les CBV ;*
- *violences sexuelles ;*
- *vols avec violence (avec et sans arme) ;*
- *vols sans violence contre les personnes ;*
- *cambriolages de logements ;*
- *vols liés aux véhicules.*

*Comme souligné dans [Interstats Conjoncture n° 55](#) du 6 avril 2020, l'interprétation des évolutions reste très complexe et doit tenir compte des tendances récentes.*

*Le format de ce suivi est éventuellement appelé à évoluer, de façon à intégrer par la suite de nouveaux indicateurs.*

## Coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus



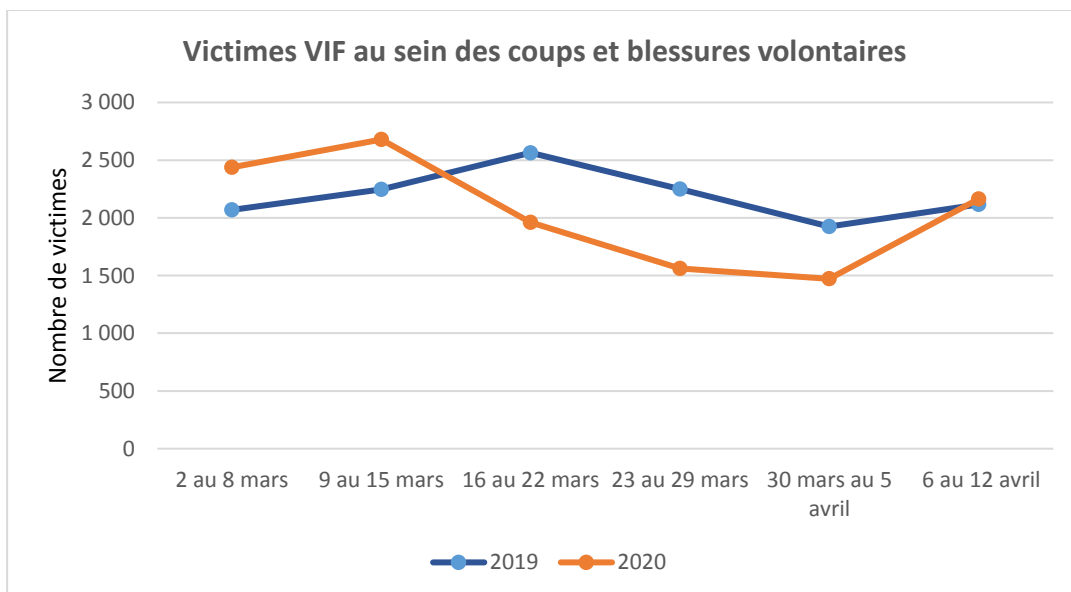
Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Depuis le 16 mars 2020, le nombre de victimes de coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus enregistrées par la police et la gendarmerie a drastiquement baissé, passant de près de 6 000 entre le 9 et le 15 mars (contre 5 000 pour la même période de 2019) à moins de 3 000 entre le 23 et 29 mars.

Toutefois, au cours des deux dernières semaines, ce nombre a augmenté, avec près de 4 000 victimes enregistrées entre le 6 et le 12 avril.

## Violences intrafamiliales (VIF) au sein des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus



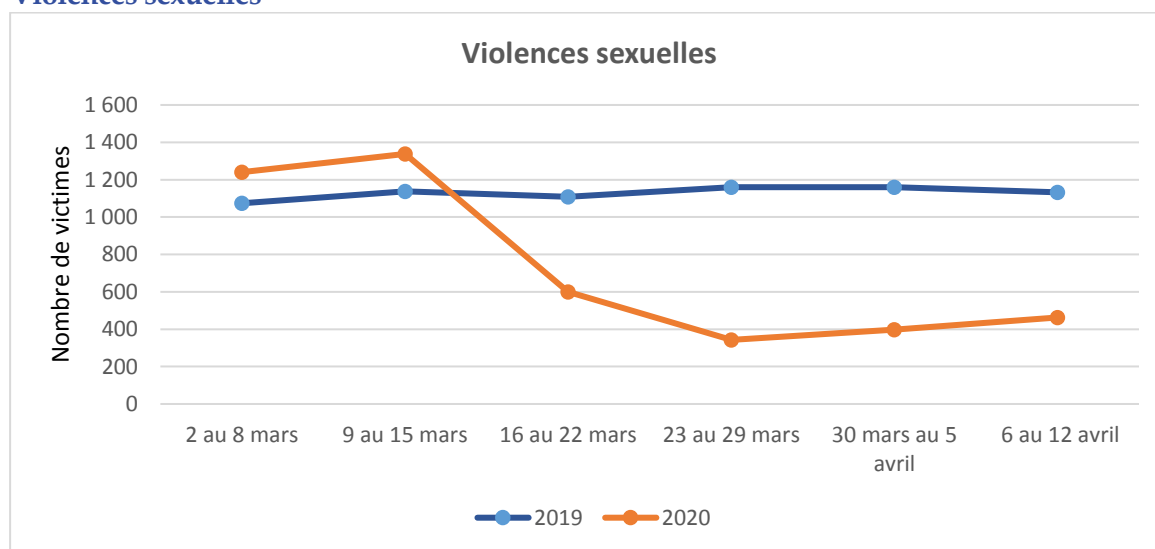
Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Au sein des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, les violences qui s'exercent dans un contexte intrafamilial ont débuté leur baisse dès le 16 mars 2020 pour atteindre leur point le plus bas entre le 30 mars et le 5 avril avec 1 500 victimes enregistrées, soit environ 500 de moins que pour la même semaine en 2019.

Pour autant, une augmentation a été observée sur la semaine du 6 au 12 avril avec plus de 2 000 victimes enregistrées. Le nombre de victimes rejoint ainsi celui de la même semaine en 2019.

### Violences sexuelles

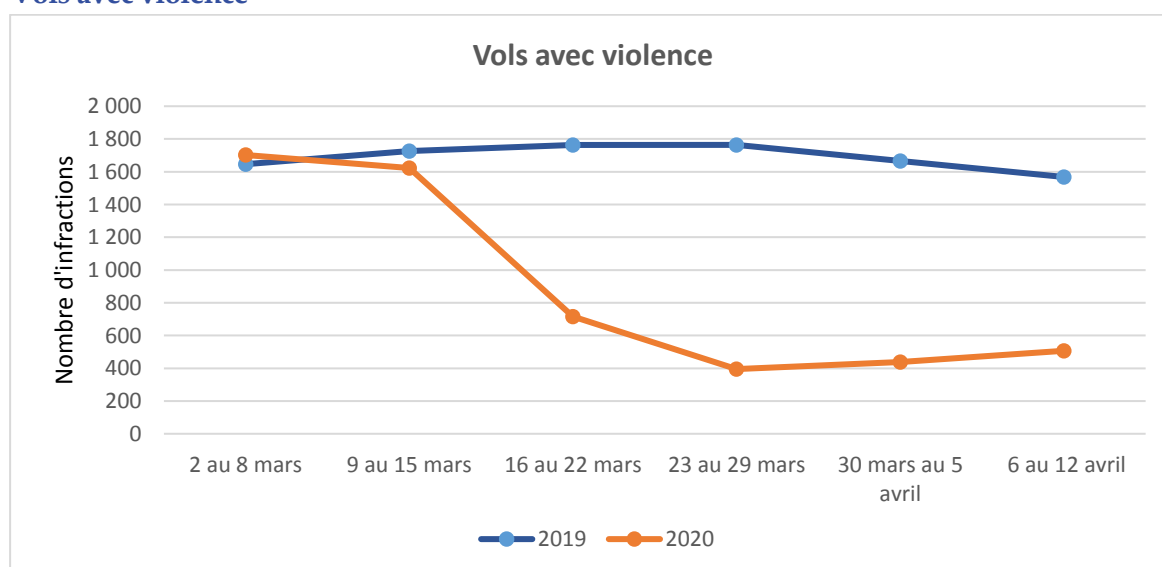


Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Depuis le 16 mars 2020, le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées par la police et la gendarmerie a fortement chuté en passant de près de 1 400 entre le 9 et le 15 mars (contre environ 1 200 en 2019) à moins de 400 la semaine du 23 au 29 mars. Il repart ensuite légèrement à la hausse pour atteindre plus de 400 victimes enregistrées la semaine du 6 au 12 avril 2020.

### Vols avec violence



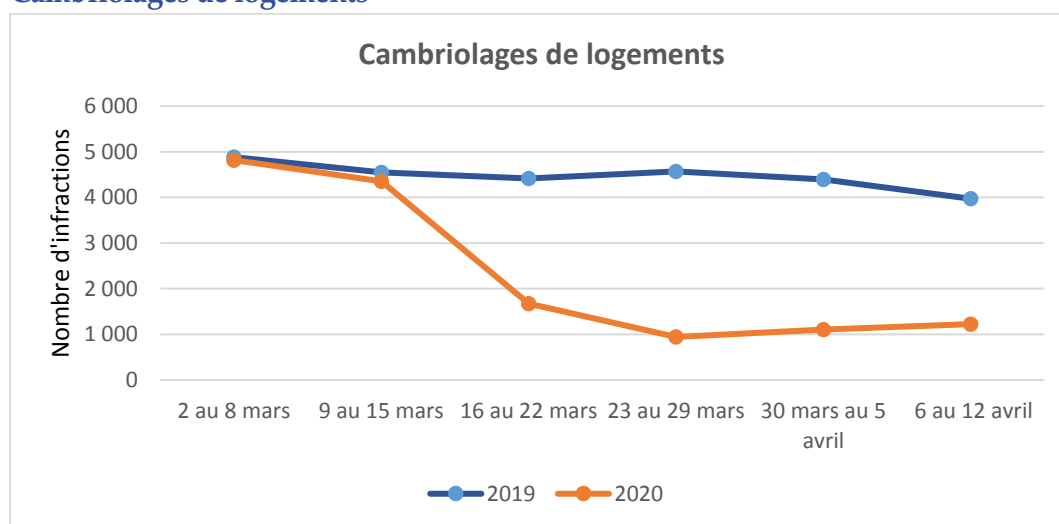
Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Les vols avec violence (avec et sans arme) enregistrés par la police et la gendarmerie ont connu une forte baisse dès le 16 mars 2020 avec une diminution de près de 1 000 infractions. Cette baisse s'est poursuivie durant la semaine du 23 au 29 mars pour atteindre 400 vols violents enregistrés (contre près de 1 800 pour la même période en 2019).

L'indicateur affiche une très légère hausse durant les deux premières semaines d'avril avec environ 500 infractions enregistrées entre 6 et le 12 avril 2020.

### Cambrillages de logements



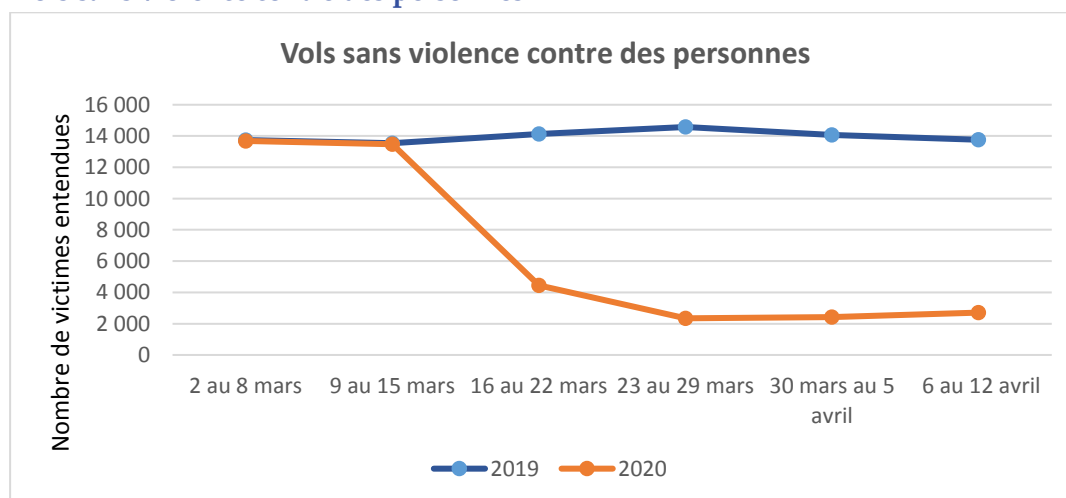
Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Le nombre de cambriolages de logements enregistrés par la police et la gendarmerie a chuté à partir du 16 mars 2020 : un peu moins de 1 000 infractions ont été comptabilisées durant la semaine du 23 au 29 mars contre près de 5 000 durant la même période en 2019.

Le nombre de cambriolages de logements est très légèrement remonté durant les deux premières semaines d'avril mais reste très inférieur à celui de 2019 (un peu plus de 1 000 contre 4 000).

### Vols sans violence contre des personnes



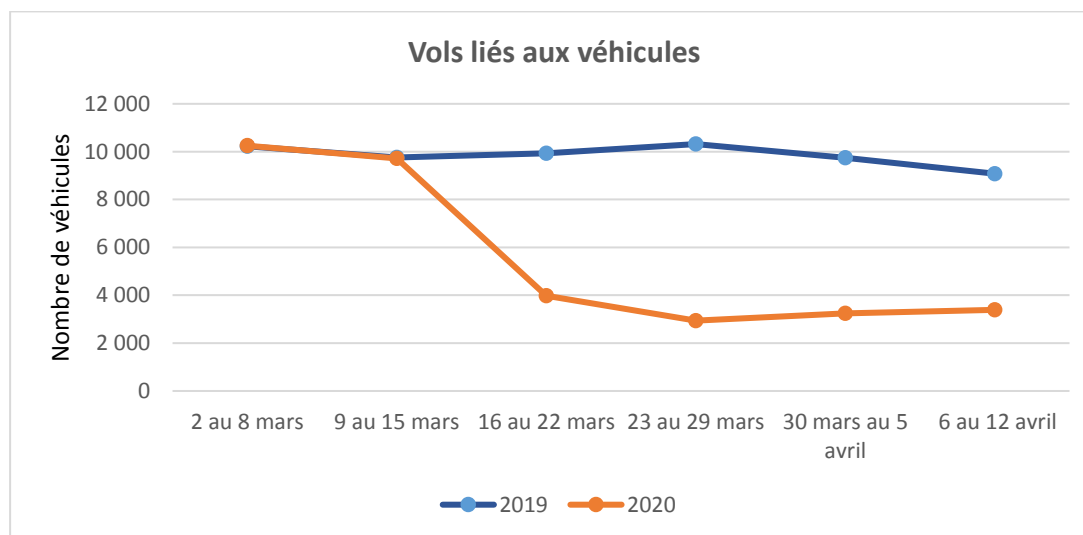
Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Les vols sans violence contre des personnes enregistrés par la police et la gendarmerie sont passés de 14 000 entre le 9 et le 15 mars 2020 à un peu plus de 2 000 au cours de la semaine du 23 au 29 mars.

Cet indicateur est celui qui enregistre la diminution la plus forte depuis la mi-mars 2020. Le nombre de victimes reste à un niveau très bas, malgré une très légère remontée sur les deux premières semaines d'avril (moins de 3 000 entre le 6 et le 12 avril).

### Vols liés aux véhicules



Champ : France entière.

Sources : SSMSI, Base des crimes et délits - données provisoires.

Depuis le 16 mars 2020, les vols liés aux véhicules (vols de véhicules, vols dans les véhicules et vols d'accessoires sur les véhicules) enregistrés par la police et la gendarmerie ont fortement diminué pour atteindre près de 3 000 entre 23 et le 29 mars. Ils sont en très légère hausse sur les deux premières semaines d'avril, mais restent très en dessous du niveau de 2019 (plus de 3 000 contre 9 000).

## Méthodes de traitement des données

Les séries présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie (pour plus de détails voir les *Interstats Méthode* n°2 et 3) comptabilisés au jour d'enregistrement et cumulés par semaine. Hormis la série sur les violences intrafamiliales, les séries présentées ici sont habituellement traitées et mises en ligne mensuellement par le SSMSI dans la publication « *Interstats Conjoncture* ». Elles sont toutefois présentées ici de façon moins détaillée puisque que la série « Vols avec violence » agrège les indicateurs « Vols avec armes » et « Vols violents sans arme », et la série « Vols liés aux véhicules » agrège les indicateurs « Vols de véhicules », « Vols dans les véhicules » et « Vols d'accessoires sur véhicules ».

Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;
- le taux de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte.

Pour les résultats complets de l'enquête *Cadre de vie et sécurité* voir :

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2019>

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 ( [N°43](#) ), ainsi que dans l' [Interstats Méthode N°12](#) paru en juillet 2019.

Les **violences intrafamiliales** décrites dans cette publication sont celles qui, **parmi la catégorie des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus (index 7 de l'état 4001, séries historiques sur les crimes et délits suivies par le ministère de l'Intérieur) s'exercent dans un contexte intrafamilial**. Cet indicateur, dont le suivi semble pertinent en ces circonstances exceptionnelles, est donc ici restreint à ce périmètre bien particulier et n'inclut pas les violences sur mineurs de moins de 15 ans, les homicides, les violences sexuelles ou encore les violences non physiques. Les chiffres relatifs à cet indicateur ne sont pas directement comparables avec ceux d'autres travaux ou études autour de cette thématique<sup>1</sup>, y compris ceux auxquels contribue le SSMSI.

Enfin, bien que le traitement soit ici cohérent avec les chiffres présentés mensuellement dans les publications *Interstats Conjoncture*, il est à noter toutefois que dans la présente publication les données sont relatives au champ « France entière » (et non « France métropolitaine » comme pour les chiffres mensuels) et qu'enfin ici les données sont non corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables.

1. Voir *Interstats Analyse* n°25 « [Les victimes du sexisme en France](#) », HCE « [2ème état des lieux du sexisme en France](#) », et [La Lettre de l'Observatoire National des Violences faites aux femmes](#).

Le Service statistique de la sécurité intérieure (SSMSI) est le service du ministère de l'Intérieur qui produit des données de référence, des analyses, des études et des séries de chiffres sur l'insécurité et la délinquance

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

